

Les siècles passent, mais les voies d'accès restent

Il y a des lustres, l'entrée de Montagnieu, venant de Saint-Victor-de-Cessieu, était dénommée « la porte d'en haut ».

C'était, à l'époque, le seul accès en venant de Saint-Victor. Il prenait le long de l'ancien terrain de moto-cross, montait sur le plateau au moyen d'une rampe assez raide, traversait les terres pour arriver au carrefour, toujours symbolisé par une modeste croix. Sur la droite de la croix, une maison a existé. Absente du cadastre de 1838, elle figure sur une photo du début du siècle, la croix est à la même

place. C'est une ruine que l'on découvre sur une autre photo des années 1940. Toujours sur la droite, juste après la croix, s'amorce un chemin d'exploitation toujours existant depuis des origines très anciennes.

■ Le chemin du Cachard

À gauche, le chemin menant au Cachard a toujours été là. Après ce carrefour et en continuant quelques dizaines de mètres, on arrive aux premières maisons de Montagnieu et de son ancien centre. Avec les photos anciennes, on peut constater que peu de chose a

changé aujourd'hui à part la restauration et l'entretien des bâtiments. Par contre, le coup d'œil est gâché par l'apport de quelques poteaux électriques et de leurs fils abondants, ainsi que des maisons qui ont poussé comme des champignons.

Ces chemins, toujours existants ont rempli leur rôle de voie d'accès à Montagnieu. Ce n'est que dans les années 1870 que la décision de créer cette route, avec embranchement pour desservir le village de Montagnieu voit le jour. Par la même occasion, le bourg se trouve relégué hors des voies de passage définitivement. La

Départementale 17 ayant déjà préparé cet isolement.

■ 60 ans pour construire une route !

Une époque pas si lointaine, guère plus d'un siècle où la vie des villages a basculé dans l'ère moderne. Il a pourtant fallu du temps pour que tout se transforme. C'est une ordonnance royale de mai 1836 qui donna le feu vert à cette évolution routière mais dont les travaux s'éternisent jusqu'à la fin du siècle.

Jean-Jacques BUIGNÉ
d'après Paul Grillot